

Pétition :

Non à la détérioration du service postal en Province de Namur

N'hésitez pas à aller signer la pétition et à faire suivre à vos contacts.

Adresse de la pétition :

<http://www.lapetition.be/petition.php?petid=4042>

Pétition : NON A LA DETERIORATION DU SERVICE POSTAL

La Poste a décidé de fermer 650 de ses 1300 bureaux d'ici fin 2009. Son seul objectif est d'atteindre une meilleure rentabilité. Dans la province de Namur, plusieurs localités sont concernées : Bouge, Dinant, Namur, Mariembourg, Oignies-en-Thiérarche, Tamines, Vresse-sur-Semois.

Par ailleurs, en 2011, le service postal sera libéralisé et cela va entraîner de grands changements en matière de distribution du courrier : de grandes entreprises commerciales ou des postes étrangères pourront distribuer le courrier en Belgique, il pourra y avoir des livreurs de courrier privés.

La suppression de nombreux bureaux et la libéralisation de la Poste risquent d'avoir de nombreuses conséquences négatives :

- Certaines personnes devront effectuer plus de 10 kilomètres pour se rendre dans un bureau de Poste qui ne sera pas toujours accessible par transport en commun : de Géronsarts, 12 kms pour aller à Nismes ; d'Oignies, 16 kms jusque Nismes ; de Wanlin, 10 kms pour se rendre au bureau de Houyet ; de Felenne, 13 kms pour Beauraing.
- Le courrier pourra être distribué par des particuliers sans garantie de confidentialité.
- Dans d'autres pays européens, la libéralisation a entraîné la hausse des tarifs postaux (ils ont doublé en Suède depuis 2003).

En Belgique, en janvier 2009, le timbre est passé de 0,54 à 0,59 soit une augmentation de près de 10 %.

- La Poste envisage de supprimer plus de 6.000 emplois. Cela entraînera une augmentation du chômage et une détérioration des conditions de travail (plus de flexibilité, baisse de revenus suite à l'augmentation du nombre de temps partiels à la place des temps pleins,).
- Les conséquences seront négatives sur l'environnement : multiplication des distances à parcourir en voiture, augmentation de la distribution par route et par avion.

Le MOC de la province de Namur et ses organisations constitutives (Vie Féminine, CSC, Les Equipes Populaires, la JOC, la Mutualité Chrétienne) veulent que la Poste puisse garantir un service universel y compris dans les zones rurales : un service de qualité et de proximité à des prix abordables et identiques pour tous, en maintenant en nombre et en qualité les emplois.

Merci à vous.